

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 23 juin 2016 portant inscription à un tableau d'avancement de grade (corps des ingénieurs des mines)

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire du corps des ingénieurs des mines en date du 31 mai 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau principal d'avancement pour l'année 2016 au grade d'ingénieur en chef des mines est établi ainsi qu'il suit :

- 1 BONNEAU Nicolas.
- 2 ABBARA Mamdouh.
- 3 ANTOINE Philippe.
- 4 CATZ Sébastien.
- 5 DE ARAUJO Patrick.
- 6 LEVENT Laurent.
- 7 GIRARD Angélique.
- 8 FREZAL Sylvestre.
- 9 LEVERRIER Anthony.
- 10 CAMILIER Isabelle.
- 11 SIMATOS Florian.
- 12 KURTEK Olivier.
- 13 BONNOIT David.
- 14 DARBRE Pierre.
- 15 AMBARD Thibault.
- 16 BESNARD Thomas.
- 17 BOKOBZA Joachim.
- 18 CHIP Vincent.
- 19 DASTARAC Hugues.
- 20 DE ZELICOURT Jean.
- 21 DECONINCK Matthieu.
- 22 DELLA VALLE Florent.
- 23 GILLE Pierre-Édouard.
- 24 GOVILLOT Nicolas.
- 25 GRACIA Aurélie.
- 26 GROTTA Lionel.
- 27 MAIGNAN Hugues.
- 28 MANGION Matthieu.
- 29 MANQUEST Nicolas.
- 30 MARFAING Olivier.

- 31 PETRAKIS Dimitri.
- 32 PICHARD Laurent.
- 33 ROYO Clément.
- 34 SAULIERE Jérôme.
- 35 TAUZIN Gilles.
- 36 ULMER Simon.
- 37 FLEURENCE Daniel.

Article 2

Le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 juin 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU